



Mutuelle obligatoire de l'entreprise

Par **vin_56**, le 11/07/2010 à 11:24

Bonjour,

dans mon entreprise j'ai une mutuelle obligatoire de qualité. ma copine viens de trouver du travail et elle a aussi une mutuelle obligatoire mais moins de bonne qualité.

nous venons de faire un PACS, donc je pourrais maintenant la prendre en charge par ma mutuelle. mais je ne sais pas si on peut résilier sa mutuelle car elle est aussi obligatoire

merci de vos réponses, cordialement.

Par **Marion2**, le 11/07/2010 à 11:39

Bonjour,

Malheureusement, votre amie est dans l'obligation de conserver sa mutuelle.